



PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

## RECRUTEMENT d'ADJOINTS DE SÉCURITÉ

La sécurité de nos concitoyens vous préoccupe  
Vous êtes motivé par une carrière dans la Police Nationale  
Vous avez entre 18 et 26 ans

***Postulez un emploi d'ADJOINT DE SÉCURITÉ***  
(contrat emploi-jeune police nationale)

**DURÉE DU CONTRAT** : 5 ans non renouvelable

**CONDITIONS À REMPLIR** : - Être de nationalité française,  
- Jeunes filles et jeunes gens âgés de 18 à 26 ans à la date du dépôt de candidature,  
- Casier judiciaire vierge,  
- Avoir une constitution robuste, une bonne acuité visuelle (au moins égale à 15/10<sup>ème</sup> pour les 2 yeux), mesurer au moins 1,60 m (hommes et femmes), présenter un indice de masse corporelle compris entre 21 et 30, n'être atteint d'aucune affection médicale évolutive ni d'aucune séquelle de maladie cardiologique, cancérologique, neurologique ou psychiatrique,  
- Postuler une seule fois au cours d'une même année et dans un seul département,  
- Aucune condition de diplôme exigée.

**NOMBRE DE POSTES À POURVOIR : 15**

**SERVICE D'EMPLOI** : Direction départementale de la sécurité publique de Loir et Cher

**RÉMUNERATION MENSUELLE BRUTE**: SMIC en vigueur pour 39 heures de travail hebdomadaires, plus indemnités légales

**INFORMATION ET CANDIDATURES** : Retrait et dépôt des dossiers auprès des commissariats de :

BLOIS : Hôtel de police - 42, Quai Saint Jean - 41012 BLOIS CEDEX ☎ :02.54.55.17.78

VENDÔME : Commissariat - 27, Faubourg Chartrain - 41100 VENDOME ☎ 02.54.73.41.40

ROMORANTIN-LANTHENAY : Commissariat - rue du Four à Chaux  
41200 ROMORANTIN-LANTHENAY ☎ 02.54.95.22.43

***Date limite de dépôt des dossiers : le 13 août 2010, délai de rigueur***

**MISSIONS de POLICE DE PROXIMITÉ** visant à améliorer et accroître les prestations de sécurité fournies par les services de police :

- ***RONDES ET PATROUILLES,***
- ***ACCUEIL DU PUBLIC,***
- ***MISSIONS DE PRÉVENTION ET DE RÉPRESSION DE LA DÉLINQUANCE,***
- ***SURVEILLANCE GÉNÉRALE ET ASSISTANCE AUX VICTIMES.***

Pour plus d'information, contactez le commissariat le plus proche de votre domicile